**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 26 (1969)

Heft: 8

**Rubrik:** Rapport sur l'examen de gymnastique au recrutement 1968

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Rapport sur l'examen de gymnastique au recrutement 1968

#### Bases légales

L'examen de gymnastique a été organisé conformément aux dispositions légales suivantes:

- ordonnance du Conseil fédéral du 20 août 1951 concernant le recrutement
- décision du Département militaire fédéral du 21 août 1951 concernant le recrutement, et modifications apportées les 4 septembre 1952, 18 décembre 1953 et 4 juin 1956
- décision du Département militaire fédéral du 15 novembre 1951 concernant l'examen de gymnastique du recrutement, et modifications apportées les 21 août 1953, 22 septembre 1959, 30 janvier 1961 et 25 janvier 1967.

#### Préparation des examens

Afin de garantir la fluidité et l'uniformité du déroulement des examens, on a remis aux experts de gymnastique une circulaire spéciale réglant les questions d'ordre administratif, technique et d'organisation. C'est dans le même but que furent mis sur pied les rapports d'instruction des experts de gymnastique, rapports dirigés par les experts de gymnastique en chef. Rapports eux-mêmes précédés par la conférence des 14 et 15 février, à Saint-Gall, qui réunissait les représentants de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et les experts de gymnastique en chef.

#### Programme d'examen

Comme les années précédentes, le programme d'examen comprenait la course de 80 m, le saut en longueur avec élan, le lancer de l'engin de 500 g, et le grimper de 5 m à la perche ou à la corde. Les mesures ont été faites conformément aux prescriptions définies dans la décision du DMF du 15 novembre 1951.

# Feuille de recrutement et d'examen

La feuille de recrutement, complétée l'année dernière pour l'évaluation des résultats par le bureau fédéral des statistiques, a repris cette année les dimensions conventionnelles, portant ainsi à une décharge des experts de gymnastique en vue des recherches sur la formation scolaire et professionnelle et de la préparation postscolaire de la gymnastique et du sport. La feuille d'examen demeure inchangée.

# Epoques des examens et conditions météorologiques

Les examens ont commencé au début du mois de mars dans trois zones de recrutement et vers la mi-mars dans les quatre autres zones. Le recrutement s'acheva vers la fin septembre - début octobre dans les zones II, VI et VII et vers la mi-octobre dans les zones III, IV et V. C'est dans la zone I que le recrutement dura le plus longtemps (6 novembre). Les examens des retardataires se déroulèrent dans toute la Suisse, en novembre. Ces prochaines années, le nombre des conscrits diminuera. La baisse par rapport à l'année dernière s'élève à 500 conscrits. Ce développement permettra bientôt de renvoyer à plus tard le commencement fixé jusqu'à maintenant au printemps, ce qui serait avantageux pour les examens de gymnastique. Les examens de gymnastique du début de mars se déroulèrent dans des conditions défavorables à cause de la neige, du froid et de l'humidité. Il faut toutefois reconnaître et relever, qu'aux lieux de recrutement, on a fait tout le possible pour affronter les «caprices» du temps. Cependant un début plus tardif du recrutement serait souhaitable car les dispositions ordonnées, comme par exemple la capote militaire à porter par-dessus la tenue de gymnastique, nécessaire en raison du froid, donnent une mauvaise impression aux conscrits et aux autres personnes indirectement intéressées. Même la longue période de mauvais temps en été entravait les examens du point de vue de l'ambiance et de l'organisation, mais n'a guère influencé les performances des conscrits. Les expériences faites jusqu'à présent démontrent que les mauvaises conditions météorologiques influencent très peu les performances à accomplir afin d'atteindre les limites prescrites.

# Installations d'examen

Les conscrits ont, en général, disposé d'installations d'examen bien préparées et conformes aux prescriptions. De même cette année, divers lieux de recrutement nécessitent des travaux d'amélioration. Ces derniers sont mentionnés dans les rapports établis par les experts de gymnastique en chef des cantons nommés ci-après. On peut fermement espérer que les communes en question présenteront, dans l'intérêt des conscrits, des installations en parfait état pour le recrutement de 1969. Obligation prescrite par la décision du DMF du 15 novembre 1951. Les communes qui, depuis des années, mettent à notre disposition des installations en parfait état méritent toute notre reconnaissance.

#### Habillement

Le progrès continue. De moins en moins de conscrits se présentent à l'examen sans tenue de gymnastique. L'habit de gymnastique est à la portée de tous, non seulement des conscrits des régions urbaines mais aussi des régions montagneuses et rurales. La remise de tenues de gymnastique par les autorités militaires cantonales contribue beaucoup à cette amélioration de situation.

#### Experts de gymnastique

Les experts de gymnastique ont encore une fois accompli leur tâche avec beaucoup de dévouement. Les rapports amicaux entre eux et envers les autres fonctionnaires de recrutement ont énormément contribué au parfait déroulement des examens. Du point de vue professionnel, ils se sont tous montrés à la hauteur de leur tâche. Quelques-uns toutefois ne sont pas capables d'inciter les conscrits à de bonnes performances ou bien ils ne dédient pas l'attention voulue à cet aspect. Une influence dans ce sens fait partie des tâches de l'expert.

Cette année d'activité marque également le terme du mandat de trois ans des experts. Deux experts de gymnastique en chef (le maj. Vuagniaux de la zone I et le col. Fankhauser de la zone III) ainsi que 36 experts de gymnastique ont présenté leurs démissions. Pendant vingt ans au service du recrutement, le maj. Vuagniaux s'est révélé un expert de gymnastique en chef dévoué et compétent. L'activité du col. Fritz Fankhauser, pendant de nombreuses années expert de gymnastique et durant 10 ans expert de gymnastique en chef dans la zone de recrutement III, fut exemplaire. Nous réitérons nos remerciements à ces deux experts de gymnastique en chef pour le travail méritoire qu'ils ont accompli.

Nous remercions également les démissionnaires suivants pour les services rendus en tant qu'experts au recrutement:

#### Zone I

Abegg Paul, Genève Cochet Roger, Yverdon Hartranft Raymond, Genève Schmutz Willy, Petit-Lancy Yersin Numa, Lausanne Zone II

Carrel Marcel, Fribourg Chassot Raphael, Porsel Delley Marcel, Châtel-St-D.

Dubois Fritz, Le Locle Pally Pius, Fribourg

Flückiger Alfred, Berne Rätz Alfred, Busswil Seiter Willy, Hilterfingen

Viotti Mario, Viège Winzenried Heinz, Berthoud Zbinden Otto, Berne

Kim Werner, Bâle Leiser Kurt, Boniswil Widmer Paul, Olten

Zone V

Benz Emil, Zurich Bolli Max, Schaffhouse Bolli Walter, Winterthour Hirsig Rudolf, Zurich Keller Martin, Schaffhouse Kurz Adolf, Zurich Pfenninger Ernst, Schaffhouse Rietmann Erich, Zurich Weber Rolf, Zurich

Zone VI

Baumann August, Bürglen Eberle Robert, Bürglen

Frei Albert, Zelg Zehnder Bruno, Ettenhausen

Zone VII

Leuchtmann Hans, Sarnen

Portmann Werner, Sursee

Tessin:

Rossinelli Corrado, Locarno Sartori Aldo, Bellinzona

#### Collaboration avec les autres organes du recrutement

Les examens de gymnastique se sont déroulés en parfaite harmonie. La collaboration fut réjouissante à tous les échelons. Un bon esprit de collaboration régnait entre les experts de gymnastique en chef et les officiers au recrutement. De même l'EFGS entretint les meilleures relations avec tous les organes du recrutement.

#### Comportement et engagement des conscrits

Le comportement et la discipline des conscrits furent en général bons. Il en fut de même quant à leur engagement. Ces dernières années l'impression se concrétise que toujours davantage de conscrits restent indifférents à de bonnes performances. A ce sujet on constate des divergences selon le lieu du recrutement et le canton. Les rapports ci-après établis par les experts de gymnastique en chef des divers cantons contiennent des explications à cet égard.

## Préparation à l'examen de gymnastique

La préparation prend une influence décisive sur la performance des conscrits. Dès la fin de la scolarité obligatoire l'EPGS, les sociétés de gymnastique et de sport ainsi que les écoles moyennes se chargent de cette fonction. Les statistiques montrent que 66,5 pour cent des conscrits (1967, 64,7 pour cent) ont participé aux examens de l'EPGS et que 48,7 pour cent (1967, 42,5 pour cent) ont pu justifier leur fréquentation des cours. L'ampleur de cette formation reste indéfinie. Elle peut aller de la participation à un seul examen jusqu'à la participation annuelle à plusieurs cours et examens. En ce qui concerne les écoles moyennes, 12 pour cent ont suivi les cours de gymnastique et 44,1 pour cent étaient membres d'une société de gymnastique et de sport. Il faut retenir que les conscrits compris dans ces chiffres peuvent fort bien appartenir à deux groupes, ou même à tous les trois.

#### Nombre des participants à l'examen

Cette année, la classe 1949 était astreinte au recrutement, 40 645 citoyens suisses de la classe 1949 ou plus jeunes et 3328 des classes antérieures se présentèrent au recrutement. 36 774 soit 90,5 pour cent des premiers nommés ont passé l'examen de gymnastique. Ce pourcentage correspond exactement à celui de l'année précédente. 3871 soit 9,5 pour cent ont été dispensés de l'examen en raison de certificats ou rapports médicaux. On a enregistré de grands écarts entre les taux de pourcentage établis pour chaque canton. Les différences vont de 3,4 pour cent dans le canton de Schaffhouse jusqu'à 16 pour cent dans le canton de Vaud. Dans les cantons suivants plus de 10 pour cent des conscrits ont été dispensés de l'examen de gymnastique: Vaud (16 pour cent), Bâle-Campagne (14,9 pour cent), Valais (14,7 pour cent), Bâle-Ville (14,4 pour cent), Genève (13,4 pour cent), Fribourg (12,3 pour cent), Argovie (11,2 pour cent), Berne (10,8 pour cent) et Neuchâtel (10,2 pour cent). Il est frappant de retrouver les mêmes cantons qui figuraient déjà dans les statistiques de l'année dernière avec un pourcentage élevé. Ainsi les moyennes de ces cantons sont, sans aucun doute, influencées positivement. Malheureusement nous ne pouvons en connaître les proportions. Les cantons suivants figurent avec un pourcentage minime de dispensés: Schaffhouse (3,4 pour cent), Appenzell Rh. ext. (3,7 pour cent), Saint-Gall (4,3 pour cent), Uri (4,8 pour cent) et Lucerne (4,9 pour cent).

#### Résultats des examens

Considérant la moyenne fédérale de 5,971 on remarque une légère amélioration par rapport à l'année précédente (6,052). Avec la nouvelle méthode d'évaluation de l'année 1961, entraînant davantage d'exigences, on a atteint pour la première fois une moyenne inférieure à six. L'amélioration progressive de la moyenne au cours de ces dernières années (de 6,390 en 1961 à 5,971) est d'une part le résultat des efforts entrepris pour améliorer l'éducation physique des jeunes et d'autre part due au zèle et à la volonté des jeunes gens bénéficiant des meilleures conditions possibles quant aux installations et à l'assistance technique permettant ainsi de réaliser de bonnes performances.

Les pourcentages des mentions d'honneur présentent un tableau analogue: 39,9 pour cent contre 32,6 pour cent l'année dernière.

Les cantons de Nidwald et de Soleure figurent à nouveau parmi les premiers. Nidwald occupe la première place avec une moyenne de 5,500. Soleure prend la troisième place avec une moyenne de 5,676. Cette légère baisse de 5,621 l'année dernière à 5,676 est certainement due au fait que le recrutement dans les cantons eut lieu en mars/avril et fut partiellement désavantagé par le mauvais temps. La régularité de ces deux cantons est vraiment remarquable. C'est un succès qui peut rendre fiers tous ceux qui consacrent leurs efforts à l'éducation physique des jeunes. La surprise, c'est le canton du Valais qui l'a fournie en se classant deuxième avec une moyenne de 5,642. Depuis quelques années déjà, on a pu constater, dans ce canton, une hausse considérable du rendement grâce aux efforts entrepris dans la préparation des conscrits. Cet engagement particulier a été récompensé par une excellente deuxième place dans les statistiques fédérales. Relevons aussi l'exemple réjouissant du canton de Schaffhouse qui a rejoint le groupe de tête avec une moyenne de 5,731. Le fait que ce canton présente le moins de dispensés de l'examen de gymnastique (3,4 pour cent) rend cette performance encore plus appréciable. Ce succès est dû à des efforts particuliers, traités dans le rapport de son expert de gymnastique en chef. Le canton de Thurgovie appartient lui aussi au groupe de tête avec une moyenne de 5,772. Il a réussi un bond prodigieux en passant de la vingtième place l'année dernière à la quatrième. L'amélioration de la movenne est de 0,632. Qu'une amélioration aussi minime entraîne un décalage aussi énorme dans le classement, n'est explicable que par le fait que les moyennes cantonales sont, pour la plupart, étroitement groupées. Nous avons ainsi d'année en année de grands décalages malgré les minimes différences entre les moyennes obtenues. Les exemples suivants le montrent clairement:

	Différence de moyenne	1	Place
	par rapport à 1967	1967	1968
Zoug	0,126	8e	17e
Bâle-Campagne	0,130	4e	9e
Uri	0,183	5e	11e
Fribourg	0,293	6e	15e

Si la tête du classement est regroupée, il en est de même pour les derniers du classement où, depuis des années, les mêmes cantons se partagent les places: Appenzell Rh. int. 6,206, les Grisons 6,249, Vaud 6,301, Neuchâtel 6,541 et Genève 6,778. Les statistiques démontrent clairement que les performances des conscrits des cantons urbains sont les plus faibles. Comme l'année dernière, Genève est la «lanterne rouge» avec une moyenne de 6,778. Il faut noter cependant l'amélioration considérable du canton de Bâle-Ville qui est passé de 6,425 (1967) à 6,093, ce qui ne lui rapporte malheureusement que la 20e place.

Quant aux pourcentages des mentions d'honneur figurent en tête les cantons de: Glaris 48,7 pour cent, Nidwald 48,2 pour cent, Uri 47,3 pour cent, du Valais 44,4 pour cent et de Schwyz 44,3 pour cent. Parmi ces cantons deux seulement se trouvent parmi les premiers, ce qui prouve que les résultats exceptionnels ne font pas à eux seuls les bonnes moyennes, mais que les autres résultats ont aussi leur importance. Dans le canton de Genève, seulement 25,8 pour cent ont obtenu la mention d'honneur, viennent ensuite dans l'ordre croissant Neuchâtel avec 31,9 pour cent et Vaud avec 33,5 pour cent. Ces statistiques révèlent la position particulière des conscrits de ces trois cantons. Le classement des autres cantons de la Suisse romande est le suivant: Fribourg 19e avec 36,9 pour cent et le Valais 4e avec 44,4 pour cent.

Les meilleures moyennes quotidiennes dans les diverses zones:

Zone	Moyenne	Lieu de recrutement
I	4,58	Sion
II	4,82	Tafers
III	4,41	Herzogenbuchsee
IV	4,66	Liestal
V	4,56	Zurich
VI	4,51	Schiers
VII	4,65	Stans

Pour la première fois nous pouvons énumérer dans ce rapport les résultats des conscrits qui ont fréquenté les cours de gymnastique auprès d'une école normale ou d'une école moyenne. Les performances, par école, sont évaluées en points. Dans les statistiques les premières places sont occupées par:

## Ecoles normales d'instituteurs:

Ecole norma	ale Kreuzlingen	64	points
Ecole norma	ale nat. Langenthal	64	<b>»</b>
Ecole norma	ale Fribourg	63	>>
Ecole norma	ale Rickenbach	63	<b>»</b>
Ecole norma	ale Soleure	63	<b>&gt;&gt;</b>

# Ecoles moyennes:

Ecole moyenne alpine suisse Davos	70	points
Gymnase Langenthal	67	>>
Ecole de commerce cant. Olten	67	<b>»</b>
Ecole moyenne prot. Schiers	65	<b>»</b>
Mission St-Joseph Altdorf	64	>>

# Performances réalisées dans les différentes disciplines

Le tableau des performances réalisées dans les différentes disciplines ressemble à celui de l'an passé. Selon le lieu de recrutement, on a pu constater quelques différences, mais, en général, il est confirmé que le saut en longueur est la discipline la plus difficile. Cela est dû au fait que cette discipline est techniquement

la plus difficile. Les fautes les plus courantes étaient: un élan trop court, le passage de l'élan au saut imprécis et un saut insuffisant. Au lancer, qui suppose une bonne préparation technique pour obtenir de bonnes performances, c'est la maîtrise du passage de l'élan à la position de lancer qui faisait souvent défaut. Le grimper a été satisfaisant en général, mais là aussi on a noté de faibles performances dues au manque d'entraînement. Les performances en course étaient, en moyenne, bonnes. Les fautes les plus courantes étaient: mouvements incorrects au départ et une mauvaise technique de course.

#### Rapports des experts de gymnastique en chef

Voici, groupés par cantons, les rapports établis par les experts de gymnastique en chef:

#### Zone de recrutement I

(Rédigé par le major R. Vuagniaux, Chavannes)

#### Canton de Genève

Le recrutement s'est déroulé, à Genève, à la caserne des Vernets du 5 juin au 12 juillet et du 14 au 18 octobre. Le recrutement complémentaire eut lieu les 5 et 6 novembre. Le nombre des journées de recrutement avec examen de gymnastique s'est élevé au total à 38, alors que ce nombre avait été de 39 en 1967 et de 40 en 1966.

Les installations sportives de la cour de la caserne sont maintenant bien aménagées. Mais lorsque les examens s'y répètent chaque jour pendant une période de plusieurs semaines, il conviendrait de penser à quelques petits travaux d'entretien hebdomadaires (herbe à faucher, poutre d'appel du saut en longueur à blanchir). Les conditions atmosphériques ont été cette année spécialement favorables, avec un seul jour de pluie.

La tenue et la discipline des conscrits ont été bonnes. Les experts relèvent toutefois une augmentation du nombre des indifférents et de la trop forte proportion des jeunes gens mal préparés à l'examen. On note également une diminution du nombre des participants aux cours de l'EPGS et un accroissement inquiétant des conscrits (47,4 pour cent en 1968 contre 32,4 pour cent en 1967) qui n'ont pratiquement plus aucune activité sportive depuis leur libération de la scolarité.

Les résultats des examens sont semblables à ceux de l'année dernière: le total moyen des notes s'élève à 6,78 (6,75 en 1967). La meilleure journée fut celle du 22 juin avec 5,44 et 32 conscrits examinés, et la plus faible, le 8 juillet, avec 7,75 et 36 conscrits, si l'on excepte la journée de recrutement complémentaire du 5 novembre, où le total moyen pour les 9 conscrits examinés s'éleva à 9,11. Le 25,4 pour cent des jeunes gens a reçu une mention honorable, alors que le 4,4 pour cent atteignit entre 13 et 20 points au total des quatre épreuves.

# Canton du Valais

Les examens de gymnastique ont eu lieu, dans la partie romande du canton, du 6 au 31 mai, successivement à Sion et Martigny, et du 23 septembre au 4 octobre à Monthey, Saint-Maurice et Sierre. Avec la journée de recrutement complémentaire du 11 novembre à Sion, cela nous donne un total de 32 journées, le même qu'en 1967.

Partout, les emplacements pour les examens étaient prêts et bien aménagés.

Les conscrits ont bénéficié de bonnes conditions atmosphériques, à part 6 jours pluvieux ou froids.

Les experts se plaisent à relever la très bonne discipline des jeunes gens.

Sur un total de 1192 conscrits, 1123 étaient nés en 1949 ou en 1950 et se présentaient au recrutement pour la première fois. La proportion des participants aux cours de l'EPGS a passé de 25,8 pour cent en 1967 à 33,2 pour cent en 1968. Le 67,5 pour cent seulement des jeunes gens présenta son livret fédéral d'aptitudes physiques, contre le 77 pour cent en 1967. Le pourcentage des mentions honorables délivrées a encore augmenté, passant de 41,7 pour cent en 1967 à 44,4 pour cent en 1968. Le total moyen des notes s'est également amélioré et atteint 5,65 (en 1967: 5,76). Le 1 pour cent seulement des conscrits a totalisé de 13 à 20 points pour les quatres épreuves.

Les meilleures journées ont été le 22 mai à Sion avec une moyenne de 4,58 points et 24 conscrits examinés, et le 26 septembre, à Monthey, avec 4,66 points et 21 jeunes gens. La plus faible fut le 13 mai à Sion, avec 7.38 points et 31 conscrits.

Les très bons résultats enregistrés et leur progression constante sont l'œuvre des responsables cantonaux de l'EPGS à qui nous adressons nos félicitations et notre gratitude.

# Canton de Vaud

Le recrutement eut lieu successivement à Morges, Cossonay, Echallens, Moudon, Cully, Lausanne, Le Sentier, Orbe, Yverdon et Payerne, du 11 mars au 2 mai, puis à Aigle, Vevey, Rolle, Nyon et de nouveau à Lausanne du 5 août au 20 septembre. A Lausanne encore, le recrutement complémentaire, du 25 au 29 octobre. Comme en 1967, nous arrivons à un total de 80 journées avec examen de gymnastique.

Le temps ne fut guère favorable aux jeunes Vaudois, puisque nous relevons 40 jours froids et venteux, dont 15 jours avec pluie.

Les installations sont en général bien aménagées. Cependant les experts doivent trop souvent, en arrivant, se mettre à la recherche d'une table et de chaises pour le questionnaire. La poutre d'appel du saut en longueur doit être remplacée à Nyon et à Payerne. Les perches à grimper sont conformes aux prescriptions sur tous les emplacements, sauf à Payerne où elles n'ont que 4,96 m et à Orbe où elles sont trop serrées et ne mesurent que 4,95 m.

Les conscrits ont laissé une bonne impression aux experts, mais sont très inégalement préparés et manifestent souvent bien peu d'enthousiasme. Le saut en longueur et surtout le lancer restent les branches les plus faibles.

2757 jeunes gens nés en 1949 ou 1950 et 310 ajournés se sont présentés. Près du 40 pour cent d'entre eux ne suivent ni entraînement, ni cours préparatoires depuis leur libération de la scolarité. La proportion des dispensés de l'examen pour des raisons médicales a atteint 16 pour cent (en 1967: 13,9 pour cent).

Les résultats des examens sont un peu moins bons que l'année dernière. Le total moyen des notes a passé de 6,26 à 6,30 et la proportion des mentions délivrées de 34,4 pour cent à 33,5 pour cent. 2,8 pour cent des conscrits ont totalisé de 13 à 20 points pour les quatre épreuves.

La meilleure journée fut le 2 septembre à Lausanne, avec un total moyen de 5,0 points et 24 conscrits examinés, alors que le 12 août, à Vevey, la moyenne des 26 conscrits atteignit 9,88 points.

#### Zone de recrutement II

(Rédigé par le cap F. Lerf, Morat)

# Canton de Berne (Jura)

Les examens de gymnastique des conscrits se sont déroulés pendant 29 jours du 20 août au 26 septembre à Porrentruy, Delémont, Laufon, Moutier, La Neuveville, à la maison d'éducation de Prêles, à Courtelary et à Saignelégier. Le recrutement complémentaire se déroula au mois de novembre à Delémont.

Les installations étaient partout prêtes pour les examens et ont donné satisfaction. A un ou l'autre endroit

(Laufon pour le lancer; Moutier pour le saut en longueur et à Saignelégier) des améliorations s'avèrent nécessaires.

Les conscrits se présentèrent correctement aux examens et accomplirent relativement volontiers les exercices imposés. Les résultats sont plutôt médiocres dans l'ensemble. Un grand nombre de jeunes gens avouent d'ailleurs spontanément ne plus avoir exécuté un saut ou un lancer depuis leur scolarité obligatoire.

Sur les 1224 conscrits se présentant pour la première fois, 87,1 pour cent ont subi les examens de gymnastique.

357 ou le 33,5 pour cent (28,6 pour cent en 1967) ont reçu la mention d'honneur.

La moyenne est de 6,64 (6,82 en 1967). Les meilleurs résultats ont été obtenus les 27 août à Delémont avec une moyenne de 5,04, 21 septembre à Courtelary avec 5,37 et 6 septembre à Laufon avec 5,39.

#### Canton de Fribourg

Les examens de gymnastique du recrutement ont eu lieu, comme de coutume, dans les 7 chefs-lieux de district. Ils se sont déroulés sans interruption du 25 mars au 17 mai. Compte tenu des 2 jours de recrutement complémentaire des 5 et 6 novembre, il y a eu 42 jours effectifs d'examen.

Les experts relèvent avec satisfaction la tenue exemplaire des recrutables, animés par la volonté de bien faire

Les installations de gymnastique ont donné satisfaction. Différentes améliorations doivent néanmoins encore être possibles en certaines localités pour 1969.

Les conditions atmosphériques furent bonnes, malgré le début relativement tôt des opérations de recrutement.

Sur un total de 1502 conscrits nés en 1949 ou 1950, 184 soit le 12,2 pour cent (1967: 12,2 pour cent) ont été dispensés par les médecins. Des 1318 conscrits examinés, 487, soit le 36,9 pour cent (40,2 pour cent en 1967) ont reçu la mention d'honneur.

Le total moyen des notes s'élève à 6,020. Le canton a donc obtenu un bon résultat mais tout de même inférieur à celui atteint en 1967 (5,72).

Les meilleurs résultats ont été obtenus les 15 mai à Tafers avec une moyenne de 4,82, 6 mai à Morat avec 4,91, 28 mars à Fribourg avec 5,00 et 16 mai à Tafers avec 5.00.

Voici le classement par district (sans les résultats du recrutement complémentaire) établi par le département militaire de Fribourg.

		Conscrits	Moyenne 1968	Moyenne 1967
1.	Lac	176	5,482	5,25 (1)
2.	Singine	216	5,486	5,31 (2)
3.	Broye	119	5,57	5,41 (3)
4.	Fribourg-Ville	253	5,84	5,91 (5)
5.	Sarine-Campagne	162	6,29	5,94 (6)
6.	Gruyère	171	6,37	6,04 (7)
7.	Veveyse	75	6,45	6,35 (8)
8.	Glâne	101	6,46	5,84 (4)

#### Canton de Neuchâtel

Le recrutement s'est déroulé du 20 mai au 22 juin successivement à Neuchâtel, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Couvet, soit pendant 27 jours effectifs.

Lors du recrutement complémentaire il n'y eut la gymnastique que les 8 et 9 novembre.

L'esprit montré par les conscrits devient meilleur. Ils se donnent, en général, beaucoup de peine pour améliorer leurs résultats, mais malheureusement, le manque d'entraînement dans la discipline ne permet pas de dépasser un certain niveau.

Partout les places d'exercices ont été préparées consciencieusement, mais nous ne comprenons toujours pas, pourquoi au Locle il faut lancer la grenade dans un marais, qui, en plus, oblige à un déplacement considérable

Des 1025 conscrits nés en 1949 ou 1950, 104 soit le 10,2 pour cent (14,1 pour cent en 1967) ont été dispensés de l'examen. Des 921 jeunes gens examinés, 294, soit le

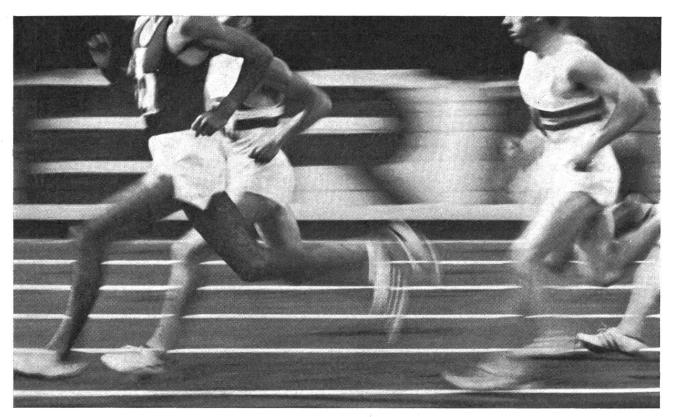
31,9 pour cent (30,1 pour cent en 1967) ont reçu la mention d'honneur.

Les résultats sont identiques à ceux obtenus en 1967 (6,55 en 1967 et 6,54 en 1968). Les meilleurs résultats ont été atteint: le 25 mai à Neuchâtel avec une moyenne de 6,46 et le 8 juin au Locle avec 5,57.

Recrutement 1968 / Années de naissance 1949 et plus jeunes

	Conscrits										
Cantons	I Plus I I I I I						Livret	nsés nen			
	Total	âgés	EPGS		Ecoles Sociétés sup.		Pas de prép.	d'apti- tudes	Dispensés de l'examen	Examiné	
	<u> </u>		Total	Cours		s absolus	prop.		ДА	L	
		1	1			1				1	
Zurich	5 860	912	4 048	3 131	805	2 565	1 245	4 572	386	5 474	
Berne	7 272	415	4 959	3 531	749	3 340	1 582	6 466	783	6 489	
Lucerne	2 210 295	100 21	1 614 269	1 221 245	242 36	932 167	436	1 829	108	2 102	
Uri	817	21 24	763	567	205	396	14 38	276 673	14 57	281 760	
Obwald	282	9	191	102	62	125	67	240	21	261	
Nidwald	242 290	11 22	192 168	147	45 30	134	32	216	16	226	
Glaris	438	36	387	161 316	74	157 211	84 40	249 342	19 23	271 415	
Zoug Fribourg	1 502	69	1 017	550	189	662	305	1 126	184	1 318	
	1000 01-00-00-00								2000		
Soleure	1 652	51	1 335	998	142	755	237	1 499	172	1 480	
Bâle-Ville	1 370	101	912	743	208	604	269	1 085	197	1 173	
Bâle-Campagne	1 163	99	886	631	137	475	189	964	173	990	
Schaffhouse Appenzell RhExt.	443 352	67 13	348 226	271 194	67 44	228 131	53 119	409 301	15 13	428 339	
	10000000		9,000,000								
Appenzell RhInt.	104	5	80	36	22	42	21	95	7	97	
Saint-Gall	2 789	186	1 584	1 250	251	1 060	878	2 201	121	2 668	
Grisons	1.279	85	791	462	160	555	373	1 147	68	1 211	
Argovie	2 929 1 307	192 118	2 172 978	1 781 880	250 100	1 389 557	588 280	2 494 1 141	329 78	2 600 1 229	
Thurgovie		1									
ressin	1 260	131	751	289	192	468	311	998	117	1 143	
Vaud	2 757	310	1 187	793	281	1 125	1 096	2 001	441	2 316	
Valais	1 688	86	895	730	256	793	471	1 132	248	1 440	
Neuchâtel Genève	1 025	60	651 612	438	145	601 454	211 493	837 809	104	921	
	1 319	205		343	189				117	1 142	
Total	40 645	3 328	27 016	19 810	4 881	17 926	9 432	33 192	3 871	36 774	
			1 1			entages	1	1		ı	
Zurich	100,0		69,1	53,4	13,7	43,8	21,3	<b>78,0</b>	6,6	93,4	
Berne	100,0		68,2	48,6	10,3	45,9	21,8	88,9	10,8	89,2	
Lucerne	100,0		73,0	55,3	11,0	42,2	19,7	82,8	4,9	95,1	
Uri	100,0	•	91,2	83,1	12,2	56,6	4,8	93,6	4,8	95,2	
Schwyz	100,0		93,4	69,4	25,1	48,5	4,7	93,4	7,0	93,0	
Obwald	100,0		67,7	36,2	22,0	44,3	23,8	85,1	7,5	92,5	
Nidwald	100,0		79,3	60,7	18,6	55,4	13,2	89,3	6,6	93,4	
Glaris	100,0		57,9	55,5	10,3	54,1	29,0	85,9	6,6	93,4	
Zoug	100,0		88,4	72,2	16,9	48,2	9,1	78,1	5,3	94,7	
Fribourg	100,0		67,7	36,6	12,6	44,1	20,3	75,0	12,3	87,7	
Soleure	100,0		80,8	60,4	8,6	45,7	14,3	90,7	10,4	89,6	
Bâle-Ville	100,0		66,6	54,2	15,2	44,1	19,6	79,2	14,4	85,6	
Bâle-Campagne .   .	100,0		76,2	54,3	11,8	40,8	16,3	82,9	14,9	85,1	
Schaffhouse	100,0		78,6	61,2	15,1	51,5	12,0	92,3	3,4	96,6	
Appenzell RhExt.	100,0		64,2	55,1	12,5	37,2	33,8	85,5	3,7	96,3	
Appenzell RhInt.	100,0		76,9	34,6	21,2	40,4	20,2	91,3	6,7	93,3	
Saint-Gall	100,0		56,8	44,8	9,0	38,0	31,5	78,9	4,3	95,7	
Grisons	100,0		61,8	36,1	12,5	43,4	29,2	89,7	5,3	94,7	
Argovie Thurgovie	100,0 100,0		74,2 74,8	60,1 $67,3$	8,5 7,7	47,4 42,6	20,1 21,4	85,2 87,3	11,2 6,0	88,8 94,0	
-	100,0		59,6	22,9	15,2	37,1	24,7	79,2	9,3	90,7	
Tessin Vaud	100,0		43,1	28,8	10,2	40,8	39,8	72,6	16,0	84,0	
vaud	100,0		53,0	43,3	15,2	40,8	27,9	67,1	16,0	85,3	
varais	100,0		63,5	$\frac{43,3}{42,7}$	14,2	58,6	20,6	81,7	10,2	89,8	
reductioned											
Genève	100,0	•	46,4	26,0	14,3	34,4	37,4	61,3	13,4	86,6	

	/ <u>.</u>		R	ésultats	, en poi	nts, obt	enus pa	ar les	consci	rits ex	aminé	es		×	
Cantons	Mentions d'honneur	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17 à 20	Sommes des notes
		Nombres absolus										ļ-			
Zurich	2 288 2 751 860 133 337	775 971 259 35 102	699 787 284 27 103	522 611 200 31 77	370 462 142 19 44	261 332 125 10 24	195 221 79 6 30	157 129 57 4 20	72 101 46 2 11	51 45 22 8 3	29 31 7 2 3	28 20 5 1 2	11 12 6 1 4	16 16 10 2	5,969 5,882 6,090 5,893 5,803
Obwald Nidwald Glaris Zoug Fribourg	100 109 132 167 487	35 35 42 56 230	35 27 25 53 180	35 20 12 42 133	15 14 12 33 83	21 6 19 15 70	3 7 8 19 52	6 5 11 12 40	3 2 6 9 13	5 4 5 16	1 - 2 7	1 - 2 4	1 - - 2	1 - - 1	6,069 5,500 5,771 6,053 6,020
Soleure Bâle-Ville Bâle-Campagne Schaffhouse Appenzell RhExt.	649 409 414 168 130	252 194 163 80 49	190 185 130 63 48	140 105 82 37 36	78 103 71 33 24	62 58 51 19 14	45 47 31 15 15	23 33 24 5 8	15 12 8 4 8	13 11 6 1 3	9 12 3 2 2	2 2 3 1	1 2 3 —	1 1 - 1	5,676 6,093 5,811 5,731 6,068
Appenzell RhInt. Saint-Gall Grisons Argovie Thurgovie	31 1 065 412 1 067 540	17 464 180 373 185	14 360 177 347 161	13 261 134 272 122	7 219 86 202 73	6 112 80 125 61	69 50 80 35	3 48 34 41 20	4 36 31 32 13	1 20 18 36 8	1 9 5 7	2 3 4 1	2 1 10 2	1 - 4 1	6,206 5,788 6,249 5,905 5,722
Tessin	430 777 640 294 294	183 370 221 130 187	167 312 203 127 141	142 229 127 102 133	72 213 96 67 128	58 138 70 67 87	33 101 31 45 49	31 68 21 26 37	10 42 13 21 36	10 22 6 22 18	2 15 5 5 13	4 14 3 7 9	11 3 4 6	1 4 1 4 4	5,911 6,301 5,642 6,541 6,778
Total	14 684	5 588	4 845	3 618	2 666	1 891	1 266	863	550	354	179	118	83	69	5 971
						Pou	ırcenta	age							Rang
Zurich	41,8 42,4 40,9 47,3 44,3	14,1 14,9 12,3 12,4 13,4	12,8 12,1 13,5 9,6 13,5	9,5 9,4 9,5 11,0 10,1	6,8 7,1 6,7 6,8 5,8	4,8 5,1 6,0 3,6 3,2	3,6 3,4 3,8 2,1 4,0	2,9 2,0 2,7 1,4 2,6	1,3 1,6 2,2 0,7 1,5	0,9 0,7 1,1 2,9 0,4	0,5 0,5 0,3 0,7 0,4	0,2 0,4	0,2 0,3	0,3 0,5 0,7	14 10 19 11 8
Obwald Nidwald Glaris Zoug Fribourg	38,3 48,2 48,7 40,2 36,9	13,4 15,5 15,5 13,5 17,4	13,4 11,9 9,2 12,7 13,7	13,4 8,9 4,4 10,1 10,1	5,7 6,2 4,4 8,0 6,3	8,0 2,7 7,0 3,6 5,3	1,2 3,1 3,0 4,6 4,0	2,3 2,2 4,1 2,9 3,0	1,2 0,9 2,2 2,2 1,0	1,9  1,5 1,2 1,2	0,4 — 0,5 0,5	0,4 - 0,5 0,3	0,4	0,4 — — 0,1	18 1 6 16 15
Soleure Bâle-Ville Bâle-Campagne Schaffhouse Appenzell RhExt.	43,8 34,9 41,8 39,3 38,3	17,0 16,5 16,5 18,7 14,4	12,8 15,8 13,1 14,8 14,2	9,5 9,0 8,3 8,6 10,6	5,3 8,8 7,2 7,7 7,1	4,2 4,9 5,2 4,4 4,1	3,0 4,0 3,1 3,5 4,4	1,6 2,8 2,4 1,2 2,4	1,0 1,0 0,8 0,9 2,4	0,9 0,9 0,6 0,2 0,9	0,6 1,0 0,3 0,5 0,6	0,1 0,2 0,3 0,2	0,1 0,2 0,3 — 0,3	-	3 20 9 5 17
Appenzell RhInt. Saint-Gall Grisons Argovie Thurgovie	32,0 40,0 34,0 41,0 43,9	17,6 17,4 14,9 14,3 15,0	14,4 13,5 14,6 13,3 13,1	13,4 9,8 11,1 10,4 9,9	7,2 8,2 7,1 7,8 5,9	6,2 4,2 6,6 4,8 5,0	2,6 4,1 3,1 2,8	3,1 1,8 2,8 1,6 1,6	4,1 1,3 2,6 1,2 1,1	1,0 0,7 1,5 1,4 0,7	1,0 0,3 0,4 0,3 0,6		$\substack{0,1\\0,4}$	0,0 - 0,2 0,1	21 7 22 12 4
Tessin	37,6 33,5 44,4 31,9 25,8	16,0 16,0 15,3 14,1 16,4	14,6 13,5 14,1 13,8 12,3	12,4 9,9 8,8 11,1 11,6	6,3 9,2 6,6 7,3 11,2	5,0 6,0 4,9 7,3 7,6	2,9 4,4 2,2 4,9 4,3	2,7 2,9 1,5 2,8 3,2	0,9 1,8 0,9 2,3 3,2	0,9 0,9 0,4 2,4 1,6	0,2 0,6 0,2 0,5 1,1		$\substack{0,2\\0,4}$	0,1 0,2 0,1 0,4 0,4	13 23 2 24 25
Total	39,9	15,2	13,2	9,8	7,3	5,1	3,4	2,4	1,5	1,0	0,5	0,3	0,2	0,2	_



# Pour être en forme

dans la vie quotidienne comme pour le sport, une alimentation équilibrée est indispensable.

L'Ovomaltine y contribue.

L'Ovomaltine jouit de la confiance de l'élite mondiale, car

- grâce à la recherche scientifique
- grâce aux matières premières de haute valeur qu'elle renferme
- grâce à sa composition équilibrée
- grâce à son procédé de fabrication spécial

l'Ovomaltine est toujours à même de rivaliser avec les dernières découvertes physiologiques en matière d'alimentation.

Faites comme les champions — buvez chaque jour de l'

# **QVOMALTINE**

WANDER

pour mieux réussir